



FICHE SIGNALÉTIQUE
1116 / 1117 / 1118 / 1119

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 1116 / 1117 / 1118 / 1119
Nom du produit : Antirouille annuel
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile de friture recyclée	N/D	60 – 100	Aucune donnée.
Huile hydrocarbure	N/D	3 – 7	Aucune donnée.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Peut causer de l'irritation légère et passagère et de la douleur.
Peau : N'est pas un irritant.
Inhalation : Ne constitue pas une voie probable d'exposition à des températures normales.
Ingestion : Peut causer des nausées, des vomissements, de la douleur abdominale, de la diarrhée.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Contact prolongé et répété peut causer différentes formes de dermatose.
Inhalation : Une surexposition prolongée ou répétée aux vapeurs peut causer une légère irritation des voies respiratoires.
Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Peau : En cas de contact direct, rincer et laver avec de l'eau et du savon pendant 15 à 20 minutes. Enlever les vêtements contaminés et laver avec de l'eau et du savon avant de réutiliser.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : Non déterminé.
Température d'auto-inflammation : Non disponible.
Limites d'inflammation – air (%) : Non disponible.
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone (CO₂), mousse d'alcool, poudre chimique sèche ou jet d'eau, selon la source d'incendie. De la poudre chimique sèche ou de l'eau peuvent être utilisées pour refroidir les contenants. Ne pas utiliser de l'eau, sauf sous forme de brume.
Équipement de protection : Les pompiers doivent porter l'équipement de protection approprié ainsi qu'un système respiratoire autonome.
Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Éviter le contact avec le matériel renversé. Enlever les vêtements contaminés. Fermer les fuites si sécuritaire. Enlever toutes les sources d'ignition des environs de la zone de déversement. Éviter la contamination environnementale en utilisant des méthodes de rétention adéquates. Empêcher d'entrer dans les égouts, fossés ou plans d'eau en utilisant du sable, de la terre ou une autre barrière appropriée.

Petit déversement : Pour de petites quantités (moins d'un baril), transférer par système mécanique dans un contenant identifié et refermable pour réutilisation du produit ou mise au rebut. Permettre aux résidus de s'évaporer ou absorber avec un matériau absorbant approprié et mettre au rebut. Bien nettoyer les surfaces avec un dégraisseur pour éliminer les risques de chutes.

Grand déversement : Pour de grandes quantités (plus d'un baril), transférer par système mécanique dans un contenant identifié et refermable pour réutilisation du produit ou mise au rebut. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Garder comme déchets contaminés. Permettre aux résidus de s'évaporer ou absorber avec un matériau absorbant approprié et mettre au rebut. Enlever le sol contaminé et mettre au rebut de façon sécuritaire. Bien nettoyer les surfaces avec un dégraisseur pour éliminer les risques de chutes.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Les chiffons et papiers imbibés du produit peuvent s'enflammer spontanément et causer des dommages si mal entreposés. Employer dans un lieu bien ventilé et éviter d'en inhaler les aérosols, vapeurs ou brouillards.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur ou des sources d'ignition.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Ventilation générale. .

Protection personnelle pour manipulation de routine :

- Yeux : Lunettes de sécurité et/ou masque facial pour protéger les yeux et le visage si le produit est manipulé avec des risques d'éclaboussures.
- Peau : Dans les espaces restreints ou lorsque le risque de contact avec la peau est élevé, porter des vêtements résistants aux produits chimiques.
- Gants : Gants résistants aux produits chimiques, Viton, PVA.
- Inhalation : Si l'exposition dépasse les limites permises, utiliser un masque respiratoire approuvé NIOSH. Utiliser un masque à cartouches approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques ou un respirateur à pression positive approuvé NIOSH.

Protection personnelle pour déversements :

- Yeux : Utiliser une protection adéquate – lunettes de sécurité ou mieux. Éviter le contact avec les yeux.
- Peau : Vêtements avec manches longues. Éviter le contact avec la peau.
- Gants : Latex, nitrile, caoutchouc, PVC
- Inhalation : Masque avec filtre pour composés organiques approuvé.
- Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- État physique : Liquide visqueux.
- Couleur : Brun jaunâtre.
- Odeur : Légère.
- pH @ 1% : 7.13
- Densité relative (g/cm³) : 0.95
- Point d'ébullition : Non disponible.
- Point de congélation : Non disponible.
- Pression de vapeur : Non disponible.
- Matières volatiles (poids) : Non disponible.
- Solubilité (eau) : Non soluble.
- COV (%) : Non disponible.
- Viscosité (cps) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité chimique : Stable.
- Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
- Conditions à éviter : Sources de chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.
- Incompatibilités : Oxydants forts, acides et alcalins forts.
- Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile de friture recyclée	N/D	60 – 100	Aucune donnée.
Huile hydrocarbure	N/D	3 – 7	Aucune donnée.

Effets aigus potentiels sur la santé :

- Yeux : Peut causer de l'irritation légère et passagère et de la douleur.
- Peau : N'est pas un irritant.
- Inhalation : Ne constitue pas une voie probable d'exposition à des températures normales.

Ingestion : Peut causer des nausées, des vomissements, de la douleur abdominale, de la diarrhée.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
Effets mutagènes : Aucun connu.
Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser s'écouler le produit ou les eaux d'écoulement du contrôle de l'incendie dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, rivières, ruisseaux ou voies navigables. Bloquer les drains et fossés. Les endroits où ont eu lieu un déversement doivent être nettoyés aux conditions originales ou à la satisfaction des autorités. Peut être nocif pour la vie aquatique.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : Non réglementé.

DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.